



Janvier 2020

Lettre d'Infos Éditeurs #4

Janvier 2020 · La première Lettre d'Infos Éditeurs de l'année 2020 est en ligne. Bonne année et bonne lecture !

Édito

Qui dit nouvelle année, dit vœux et résolutions ! Alors que souhaiter à des éditeurs en 2020 ? Des auteurs avec des projets enthousiasmants, un beau programme de publications, une bonne diffusion et des ventes à foison... Et pour les résolutions ? Lire avec joie, et avec attention, la lettre d'infos Éditeurs de l'agence pour :

- noter scrupuleusement les dates des ateliers du 1er semestre ;
- noter tout aussi scrupuleusement les dates des appels à projets et envoyer les dossiers dans les délais ;
- compléter le formulaire d'adhésion 2020 et apporter son soutien à l'association ;
- participer à la campagne "un livre a le même prix partout" en apposant le logo en 4e de couverture de ses publications ;
- contribuer aux États généraux des industries culturelles et créatives. Voilà, encore quelques bonnes résolutions personnelles et vous êtes prêts pour 2020 ! Bonne année et bonne lecture !

Retrouvez la Lettre d'infos en ligne

[Lettre d'Infos Éditeurs #4](#)

Retrouvez l'ensemble des Lettres d'Infos Éditeurs [sur la page dédiée](#).
Pour vous abonner : [formulaire d'abonnement](#)

Au sommaire

Ateliers et journées pro

- [Rencontres nationales du livre numérique accessible](#)
- [Atelier "La cession de droits d'adaptation audiovisuelle"](#)
- [Petit-déjeuner des éditeurs](#)

Veille et ressources

- États généraux des industries culturelles et créatives
- CSG des auteurs : réforme et nouvelles mesures
- De la jeunesse

Focus

- Un livre a le même prix partout !

Dispositifs d'aide et appels à projets

Région Auvergne-Rhône-Alpes

- RAPPEL. Fonds régional d'aide à l'édition, 1e session : date limite 31 janvier 2020.

CNL

- Prêts économiques aux entreprises d'édition, comité du 27 février : date limite 31 janvier.
- Subventions aux éditeurs pour la promotion des auteurs et des publications, session de mars : date limite 31 janvier.
- Subventions pour la publication d'ouvrages et les grands projets, session de mai-juin : date limite 20 février.

Pour vos auteurs installés en Auvergne-Rhône-Alpes

- Bourses d'écriture et de traduction et Bourses aux auteurs BD de la DRAC et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : date limite 16 février.
- Bourse de création poésie de la SGDL : date limite 31 janvier.

Dernière édition : 17 mai 2024 à 15:15

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/lettre-d-infos-editeurs-4>